

Il doit **connaître les bases réglementaires**, les caractéristiques des différents **risques professionnels**, et doit savoir **communiquer avec aisance** pour faire passer des messages clairs et simples à tous les salariés. Sans être un expert des risques professionnels, il doit pouvoir comprendre la démarche d'évaluation des risques et faire preuve de rigueur dans le suivi des actions.

Des connaissances techniques ne suffisent pas pour endosser des responsabilités d'assistant sécurité.

Et ensuite ?

L'assistant prévention tiendra plusieurs rôles dont les principaux seront :

- Vérifier le respect des règles sur le terrain ;
- Sensibiliser et former le personnel ;
- Mettre en place et surveiller les actions sécurité ;
- Mesurer les indicateurs en santé sécurité au travail (fréquence et gravité des accidents, âge des opérateurs, formations SST, etc.) ;
- Surveiller l'état du matériel et des équipements de protection individuelle ;
- Conseiller au niveau opérationnel en matière d'organisation des postes de travail ;
- etc.

Il faut donc lui allouer le temps nécessaire pour exercer sa mission et lui donner accès à tous documents ou informations utiles.

L'assistant prévention devra effectuer régulièrement des **recyclages** pour s'informer des nouveautés réglementaires, techniques et organisationnelles imposées par le métier de la prévention et protection en matière d'hygiène et de santé/sécurité des travailleurs.

La désignation d'un assistant n'a pas pour effet de lui transférer la responsabilité du chef d'entreprise en matière de prévention des risques professionnels. Il est néanmoins possible de transférer ces pouvoirs en matière de santé et de sécurité à l'assistant prévention. La **délégation de pouvoirs** est admise dès lors que le salarié dispose des compétences, de l'autorité et des moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

Textes officiels

C. trav., art. L. 4644-1 (activités de protection et de prévention des risques professionnels) et R. 4644-1 (désignation des salariés compétents)

Source : Editions Tissot Février 2024